



# Installation collective néo-paysanne : ensemble vers d'autres modèles

Kevin Morel

## ► To cite this version:

Kevin Morel. Installation collective néo-paysanne : ensemble vers d'autres modèles. Pour, revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2018, 234-235 (2), pp.153-161. 10.3917/pour.234.0153 . hal-02939408

**HAL Id: hal-02939408**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02939408>**

Submitted on 15 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Installation collective néo-paysanne : ensemble vers d'autres modèles**

Kevin Morel, Earth and Life Institute, Université Catholique de Louvain, Belgique

A Segons, en Aveyron, Oriane, Pierre-Yohan, Tatiana et Sascha, s'installent à quatre sur une ferme d'une trentaine d'hectares avec un projet intégrant maraîchage, production de céréales et de pain (paysan-boulangier), brebis viande (tout en bio) et vie en commun. A terme, ils entendent aussi intégrer des activités culturelles et artistiques sur le lieu.

Non loin, Jeanne et Théo sont maraîchers biologiques au « Pré-Grand » dans un collectif de vie créé par 6 personnes (maintenant 11) qui développent à partir d'un même lieu des activités agricoles (production de légumes, herboristerie, verger vivrier, un peu d'élevage), artisanales (charpenterie, métallerie), artistiques (marionnettes, organisation de festivals) et de soin (psychomotricité).

En Haute-Garonne, Alban du « Collectif de l'an 01 » participe à retaper un imposant corps de ferme où 15 personnes pourront vivre à termes (pour l'instant une petite dizaine) et où quelques membres développent un projet agricole avec 2 paysans-boulangers, 2 maraîchers bio (1 en activité et 1 en test), des cochons, des poules, des brebis viande et 1 ha de forêt.

Comment situer l'émergence de ces projets collectifs néo-paysans dans le paysage agricole français? Quelles sont les aspirations qui les sous-tendent ? Quels sont les défis qui s'y posent ? Dans quelle mesure peuvent-ils contribuer à la transition agroécologique ?

### **Une première exploration de ces collectifs**

Cet article a été initié à partir de discussions informelles avec des porteurs de projets néo-paysans au cours des quatre dernières années<sup>1</sup>. Des entretiens plus ciblés ont été menés en 2018 avec les membres des trois collectifs présentés dans l'introduction et avec Virginie Rousselin de l'Association Tarnaise pour l'Agriculture de Groupe (ATAG) dont l'expertise sur l'accompagnement de collectifs agricoles est reconnue à l'échelle nationale<sup>2</sup>. L'auteur remercie chaleureusement toutes ces personnes pour leur enthousiasme et disponibilité.

### **Modernisation, écologisation, retour à la terre : des histoires de groupes**

En France, la structuration de l'agriculture de groupe dans les années 1960 et 1970, sous une forme coopérative (coopératives d'approvisionnement et de collecte, CUMA<sup>3</sup>), associative

---

<sup>1</sup> Dans le cadre d'une cinquantaine d'interventions dans des formations de porteurs de projet agricoles alternatifs en France, en Suisse et en Belgique.

<sup>2</sup> Créée en 1998, l'association est spécialisée dans l'accompagnement des collectifs agricoles classiques (ex : GAEC familiaux) et néo-paysans. Elle intervient dans le Grand Sud mais est sollicitée pour la formation des animateurs/conseillers de l'accompagnement agricole dans toute la France.

<sup>3</sup> Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

(groupes de développement) ou sociétaire (GAEC<sup>4</sup>, GFA<sup>5</sup>) a été un véritable fer de lance du développement du modèle agricole familial productiviste (Lucas *et al.*, 2014 ).

En miroir, les premières vagues néo-paysannes de retour à la terre après mai 68, valorisaient l'idée de l'agriculture collective pour s'extraire de l'asservissement au travail, de la primauté de la famille nucléaire dans l'organisation des solidarités et développer des pratiques plus respectueuses de la nature (Léger et Hervieu, 1979). A quelques exceptions près comme les coopératives Longo Maï (Willette, 1993), ces expériences collectives de retour à la terre n'ont pas perduré, faisant face à de grandes difficultés humaines (gouvernance), économiques et agricoles. La plupart des néo-paysans qui ont alors persisté, l'ont fait en se réappropriant le modèle familial et l'idée du labeur paysan comme condition pour réussir, en se référant de manière souvent idéalisée à la tradition et à un ancrage dans le terroir local (Léger et Hervieu, 1979).

L'installation agricole collective sous forme sociétaire n'a cessé de se développer depuis les années 60, avec par exemple 27,8% des installations de jeunes de moins de 40 ans en GAEC en 2016<sup>6</sup>. Selon l'ATAG, des projets d'installation collective d'un nouveau type émergent depuis une dizaine d'années et sont actuellement en recrudescence:

- menés par des groupes d'au moins trois personnes<sup>7</sup> majoritairement hors-cadre familial (HCF) et souvent constitués avant même d'avoir accès au foncier ;
- combinant des ateliers de production à haute valeur ajoutée (agriculture biologique, transformation, circuits courts) ;
- aspirant à un projet de vie où la dimension collective occupe une place centrale ;
- se distinguant des vagues néo-paysannes collectives antérieures par une volonté affirmée de professionnalisme et de pragmatisme économique.

Nous nous focaliserons sur la dimension agricole de ces initiatives que nous appelons par la suite « collectifs » par souci de légèreté.

### **Reprendre des fermes moyennes et maintenir de l'activité dans les campagnes**

L'accès au foncier est un des défis principaux pour les HCF qui représentent actuellement un bon tiers des installations agricoles aidées (Jeunes Agricultures, 2013). Un grand nombre de néo-paysans s'orientent pragmatiquement vers des projets de microfermes qui requièrent peu de foncier (entre 0,5 à 1,5 ha par actif) et de capital de départ (Morel, 2016). Ce phénomène semble participer à une forme de bipolarisation de l'agriculture, avec d'un côté la progression des exploitations agricoles de plus en plus grandes, industrialisées, capitalisées et orientées vers

---

<sup>4</sup> Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

<sup>5</sup> Groupement Foncier Agricole

<sup>6</sup> En 2016, 56,6 % des jeunes de moins de 40 ans ont choisi de s'établir en société, avec une prédilection croissante pour les EARL et les GAEC (respectivement 17,8 % et 27,8 % des installations). Le statut EARL permet également de s'associer à plusieurs. <https://statistiques.msa.fr/publication/installations-de-chefs-dexploitation-agricole-2016-infostat/>

<sup>7</sup> Certains cas « extrêmes » ont été assez médiatisés comme l'installation de 10 jeunes associés en GAEC, personnes, principalement des anciens camarades de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, sur une ferme de 83 ha en Haute-Vienne (Bourgois, 2016). Aucune statistique n'est disponible sur ce genre de projet mais leur recrudescence est constatée empiriquement par les professionnels de l'installation.

les marchés mondiaux et de l'autre côté des petites fermes multi-fonctionnelles tournées vers des circuits de niches de proximité à haute valeur ajoutée (Kirschenmann *et al.*, 2008).

Alors même qu'elles ont historiquement structuré le territoire national, l'existence de ces fermes moyennes, entre ces deux pôles, semble menacée. L'installation collective répond à la fois à une volonté politique forte de « faire vivre les campagnes »<sup>8</sup> et de « faire la nique à l'agrandissement et à la concentration des terres » en permettant de réunir à plusieurs le capital nécessaire pour reprendre et préserver des fermes moyennes (souvent entre 15-50 ha selon l'ATAG).

Le capital d'installation est constitué par le cumul des fonds propres des membres du collectif mais également par la mobilisation plus importante possible des réseaux familiaux (prêts, dons) et de soutien citoyen (via le financement participatif). Le foncier des fermes familiales peut d'ailleurs dans certains cas être acquis par une foncière comme Terres de Lien<sup>9</sup> ou des réseaux de soutien dont les membres peuvent devenir actionnaires d'un GFA ou d'une SCI<sup>10</sup>. Les entreprises agricoles du collectif louent alors le foncier à ces structures, ce qui permet de sécuriser les terres sans que les futurs agriculteurs aient à les acheter. En dehors du foncier, le collectif permet de mutualiser certains équipements, participant à réduire certaines charges et favorisant la viabilité économique de la ferme.

### **Une recherche de cohérence agroécologique par la diversité**

S'installer à plusieurs permet de développer des fermes « agronomiquement cohérentes » où s'imbriquent un grand nombre de productions de polycultures et d'élevage, afin de promouvoir une logique d'économie circulaire, de bouclages de matière (les déchets des uns, comme le fumier, devenant les ressources des autres), des rotations complexes et une biodiversité élevée comme leviers de la santé des sols, des animaux et des plantes. Au-delà de ces aspects fonctionnels, cette diversité remplit également des aspirations esthétiques (diversité des paysages), nourricières (autonomie alimentaire sur la ferme) et économiques (production d'une offre diversifiée sur la ferme). La diversité est parfois aussi revendiquée comme une valeur politique ou philosophique en soi, en réaction aux tendances agricoles et sociétales de spécialisation et d'uniformisation.

Le collectif permet de se répartir les tâches pour faire face à la complexité inhérente au développement de fermes très diversifiées qui seraient inenvisageables sinon. Dans la plupart des projets rencontrés, les différentes productions sont organisées dans une logique d'ateliers gérés par des personnes distinctes, qui peuvent développer les compétences spécifiques adaptées, assurer un suivi de la production dans le temps et qui sont responsables des décisions courantes de gestion. Seules les grandes orientations stratégiques et impliquant la ferme dans son ensemble sont discutées collectivement.

---

<sup>8</sup> Les citations entre guillemets proviennent des entretiens menés avec les trois collectifs présentés dans l'introduction.

<sup>9</sup> Voir Martin (2013) et le numéro 220 de POUR.

<sup>10</sup> Société Civile Immobilière



*Imbrication des activités sur une ferme collective en Haute-Garonne, Crédit : Kevin Morel*

### **Ensemble pour mieux travailler et mieux vivre**

Travailler à plusieurs sur une ferme rend possible de s'entraider pour des gros chantiers, se relayer pour les activités d'astreinte le week-end, pendant les vacances ou de se remplacer les uns les autres si nécessaire. La solidarité collective est jugée centrale pour se libérer du temps afin de s'épanouir hors de l'activité agricole, « ne pas s'enfermer dans le travail » et sortir d'une forme « d'aliénation au travail paysan ». Cet aspect semble crucial dans un contexte où de nombreux jeunes renoncent ou hésitent à s'installer comme agriculteur par peur de devoir sacrifier leur vie privée. Travailler sur une ferme avec une multitude d'activités peut aussi permettre à chacun « d'essayer d'autres activités » et pourquoi pas de « faire évoluer son activité au cours du temps », ce qui donne des perspectives de flexibilité et d'évolution.

Au-delà de ces aspects matériels, travailler et vivre en collectif est revendiqué comme un moyen de favoriser les interactions humaines, s'enrichir du regard des autres et se préserver de l'isolement, qui est un facteur important de difficulté ou d'échec dans les projets agricoles, en particulier à l'installation. Le collectif peut aussi revêtir une dimension idéologique et politique et être la concrétisation d'aspirations à « vivre différemment et sortir des rapports de hiérarchie ».

## « Orchestrer de l'humain »

Comme tout groupe, les projets agricoles collectifs peuvent être soumis à des tensions humaines. Par exemple, si la diversification agricole répond à l'idéal prôné d'une cohérence agroécologique, des phénomènes de comparaison entre ateliers peuvent engendrer des frustrations dans la pratique : « les paysans-boulangers peuvent être mécontents de devoir réaliser des activités d'astreinte le week-end sur l'atelier d'élevage de leurs camarades alors que s'ils étaient installés seuls... ils n'auraient pas à le faire... et gagneraient plus s'ils ne partageaient pas leur revenu avec les autres car leur atelier crée plus de valeur ajoutée ».

L'anticipation et la gestion des multiples difficultés humaines liées au collectif sont des défis centraux concernant la pérennité de ces initiatives, qui s'ajoutent aux exigences de l'activité agricole.

Les différentes exigences des porteurs de projet (en termes de choix lieu, de temporalité d'installation), exacerbées par le « parcours du combattant » et le temps nécessaire pour accéder au foncier contribuent à l'abandon de nombreux projets collectifs avant même l'installation. Parmi les collectifs qui contactent l'ATAG dans leur phase initiale de réflexion, « un sur trois ou quatre seulement aboutit »<sup>11</sup>.

## « Trouver la bonne forme de collectif »

Les collectifs rencontrés présentent une grande diversité :

- dans leurs statuts juridiques d'accès au foncier et au bâti (par ex. GFA, SCI, SAS<sup>12</sup>) ;
- dans la structuration des activités économiques (avec une séparation juridique des ateliers en entreprises/sociétés distinctes ou des organisations collectives comme SCOP<sup>13</sup>, GAEC par ex.) ;
- leurs modes d'allocation des espaces et des ressources (par exemple sur le partage des revenus qui peut s'envisager en fonction des besoins, du capital investi, du volume de travail ou de la valeur ajoutée créée par son activité) ;
- leurs dispositifs de gouvernance (régularité des réunions collective, modalités des prises de décision et gestion des conflits).

Au-delà de la bonne entente nécessaire entre les personnes, il apparaît crucial de développer le « bon montage »<sup>14</sup> pour chaque projet et d'être en accord sur « ce qui est collectif et ce qui ne l'est pas ». Certains projets prônent un habitat partagé et une mise en commun de tous les revenus, ce qui « requiert des niveaux élevés de sagesse individuelle et ne se fait jamais sans heurt » (ATAG). D'autres projets semblent plus « prudents » et préfèrent ménager des espaces de vie distincts et/ou séparer les activités économiques.

---

<sup>11</sup> Expérience empirique de l'ATAG. Aucune statistique ou étude systématique n'a été menée sur le sujet.

<sup>12</sup> Société d'Action Simplifiée

<sup>13</sup> Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

<sup>14</sup> Compte-tenu de la taille de l'article, les avantages/inconvénients des différentes options juridiques de sociétés ou de groupements ne peuvent être détaillés ici.

### Transparence et anticipation prudente à Segons

Dans le bâti agricole qu'ils vont rénover, les deux couples du collectif ont fait le choix de créer deux appartements séparés. Des espaces communs seront aménagés dans le bâtiment adjacent : « ainsi si on a envie de manger ou cuisiner ensemble de temps en temps, on peut le faire, mais sinon chaque couple a son espace privé ». Cette logique de séparation s'applique aussi aux deux ateliers principaux du collectif. Les activités de maraîchage et de paysan-boulangier sont organisées en deux entreprises agricoles distinctes (une par couple). Chaque entreprise gère son modèle économique, ses revenus et paye un loyer pour l'accès au foncier détenu par une SCI dans laquelle 80 personnes qui soutiennent le projet détiennent des parts<sup>15</sup>. L'argent des loyers permet des investissements communs sur le lieu et chacun garde un droit de regard sur les activités qui impactent la vie collective : « les serres des maraîchers ne seront pas placées devant la fenêtre des paysans-boulangers pour ne pas gêner la vue ».

Les deux couples prévoient une réunion hebdomadaire pour faire un point sur les activités de la ferme, planifier les coups de main et souhaitent participer au moins une journée par mois aux activités des autres pour comprendre leurs problématiques. Les coups de main réalisés sont enregistrés dans une banque de travail (nombre d'heures par personne) dont le bilan est fait en fin d'année, ce qui permet aux uns et aux autres de « régulariser » leur situation en cas de déséquilibre. Cet outil, inspiré par l'ATAG, permet de ne pas se sentir redevable et de désamorcer les potentielles impressions d'inégalité dans l'entraide. Dans cette même optique de transparence et de clarté, l'autoconsommation par les couples des produits de la ferme est également objectivée : « on a calculé que les maraîchers mangeraient chaque semaine en pain la même valeur que les boulangers mangent en légumes; donc ça va ; pour la cueillette des légumes, des zones pour la consommation de la ferme vont être clairement matérialisés afin que tout le monde puisse s'y servir, en dehors des zones de récoltes commerciales ».

Une « soirée tabous » sera organisée chaque mois afin de discuter des points sensibles et ne pas laisser s'installer des incompréhensions. Argent, travail, compétences, engagement ont été identifiés par l'ATAG comme les « 4 tabous du collectif ». Les membres ce collectif ont été sensibilisés aux problématiques humaines des collectifs en amont (via des formations et un accompagnement de l'ATAG). Ils ont opté pour une prudence *a priori* « quitte à partager plus de choses par la suite, et par exemple se mettre en GAEC à terme, mais pour l'instant, on préfère voir comment ça va se passer pour assurer la pérennité de la ferme ».

### Nécessité d'une formation et d'un accompagnement adaptés

Souvent formées par l'ATAG et utilisant les outils spécifiques qu'elle a développés, un nombre croissant de structures d'accompagnement (par exemple CIVAM<sup>16</sup> ou ADEAR<sup>17</sup>) proposent des formations axées sur les collectifs. Au-delà de la dimension strictement agricole, des réseaux d'apprentissage et d'échanges se développent autour des collectifs alternatifs comme par exemple les *Desenredos* (Rencontres des collectifs autogérés du Sud-Ouest<sup>18</sup>) ou le Réseau d'Echanges de Pratiques Alternatives et Solidaires (REPAS<sup>19</sup>) qui propose un compagnonnage de 6-8 mois avec des immersions dans différents lieux afin de « comprendre et d'expérimenter

<sup>15</sup> Les deux couples, leurs familles, amis ont des parts dans la SCI qui accorde des baux aux entreprises agricoles.

<sup>16</sup> <http://www.civam.org/>

<sup>17</sup> <http://www.agriculturepaysanne.org/>

<sup>18</sup> <https://an01.tila.im/pages/desenredos>

<sup>19</sup> <https://www.compagnonnage-repas.org/>

les enjeux et conditions d'existence de structures expérimentant différentes formes d'autogestion ».

Se former en amont pour bien préparer le projet, « anticiper et dédramatiser les possibles difficultés humaines » mais aussi être accompagné à des moments clés de la vie du collectif (départ ou arrivée d'un membre par exemple, changement d'activité ou de foncier) semblent être des facteurs clés de la durabilité de ces initiatives.

\*\*\*

Si une bonne gestion de l'humain est critique pour la viabilité des collectifs agricoles, des modalités innovantes d'accompagnement, d'organisation, de gouvernance voient le jour pour relever ces défis. Au-delà des installations collectives néo-paysannes évoquées, des modèles hybrides semblent également se développer où des fermes « historiques » accueillent et intègrent des activités menées par des néo-paysans. On voit par exemple des cas d'éleveurs conventionnels permettant l'installation de maraîchers biologiques HCF sur un ou deux hectares de leur parcellaire<sup>20</sup>. On a encore peu de recul sur toutes ces nouvelles formes d'installation qui méritent certainement une plus grande attention du milieu agricole et de la recherche. Elles semblent en effet pouvoir répondre à de nombreux enjeux de la transition agroécologique : renouvellement de la profession agricole, maintien d'un tissu de fermes moyennes, (re)développement de systèmes diversifiés de polyculture-élevage, émergence de rapports plus attractifs au travail agricole.

## Références

J-A. Bourgeois, « La belle histoire de l'installation de onze jeunes paysans sur une ferme du Limousin », *Reporterre, le quotidien de l'écologie*, 11/01/16. <https://reporterre.net/La-belle-histoire-de-l-installation-de-onze-jeunes-paysans-sur-une-ferme-du>

Jeunes Agriculteurs, *Enquête nationale sur les hors cadres familiaux en agriculture, qui sont-ils et quels sont leurs besoins ?*, 2013.

<http://www.jeunes-agriculteurs.fr/devenir-agriculteur/item/677-demain-je-serai-paysan-?-etat-des-lieux-des-installations-des-hors-cadres-familiaux>

F. Kirschenmann, G.W. Stevenson, F. Buttel, T.A. Lyson et M. Duffy, « Why worry about the agriculture of the middle », *Food and the mid-level farm: Renewing an agriculture of the middle*, 2008, p. 3-22.

D. Léger et B. Hervieu, *Le retour à la nature : « au fond de la forêt... l'État »*, éd. Seuil, 1979.

V. Lucas, P. Gasselin, F. Thomas et P-F. Vaquié, « Coopération agricole de production : quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité », in *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, INRA SAD, 2014, p. 201-222.

T. Martin, « Terre de Liens et SAFER, ensemble pour l'installation » *Pour*, (4), 2013, p. 193-198.

---

<sup>20</sup> <https://www.resolis.org/fiche-pratique/gaec-de-trevarn-dune-ferme-laitiere-herbagere-a-un-ecosysteme-dactivites/1468>



K. Morel, *Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude combinant méthodes qualitatives et modélisation*. Thèse de doctorat, UMR SADAPT, INRA, AgroParisTech, Université Paris-Saclay, 2016.

L. Willette, *Longo Mai : Vingt ans d'utopie communautaire*, Syros, 1993.